

Nom : *Tanin*

Prénoms : *Joseph* **Surnom :**

Numéro matricule du recrutement : *413*

Classe de mobilisation : *1887*

ÉTAT CIVIL.

Né le *5 Novembre 1867* à *S. Georges d'Espéranche*, canton de *Neysieu*, département de *l'Isère*, résidant à *Bonnefamille*, canton de *La Verpillière*, département de *l'Isère*, profession de *Cultivateur*, fils de *Jean Louis* et de *Bouvier Antoinette*, domiciliés à *Bonnefamille*, canton de *La Verpillière*, département de *l'Isère*.

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtain*, yeux *châtain*, front *ordinaire*, nez *fort*, bouche *moyenne*, menton *ronde*, visage *ronde*.
Taille : 1 m. *67* cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). *3*
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Bon

Compris dans la *1^{re}* partie de la liste du recrutement cantonal. (*1^{re}* portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti de Vienne le 12 Novembre 1888 comme appelé arriva au Corps le 13 du dit N° M^e 6497, Certificat de bonne conduite accordé.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates	Communes	Subdivisions de région	D. domicile ou R. résidence
<i>30 Sept 1891</i>	<i>à Bonnefamille</i>	<i>Vienne</i>	<i>R</i>
<i>16 Octobre 1901</i>	<i>part de Picu 5, manœuvre de Verpillière</i>	<i>à Vienne</i>	<i>R</i>
<i>11 Janv 1905</i>	<i>à Vienne part de Picu 725</i>	<i>Vienne</i>	<i>D</i>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>juillet 1893</i>	<i>juillet 1897</i>	<i>juillet 1902</i>	<i>juillet 1908</i>	
<i>novem 1891</i>	<i>novem 1898</i>	<i>novem 1901</i>	<i>novem 1907</i>	
	<i>1901</i>	<i>1902</i>		<i>1^{er} OCTOBRE 1914</i>

Voies de Communication du 3 au 4 JUIN 1905

A accompli une période d'exercices dans le *109^e Régiment* du *1^{er} au 31 Août 1914* et du *6^e au 22^e 9^e 1902*

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le *1^{er} Octobre 1907*

Libéré du service militaire le *30 Novembre 1913* (Circulaire Ministérielle N^o 2492)

Service des G. V. C. du *1^{er} au 31 Août 1914* et du *6^e au 22^e 9^e 1902* au *6 Janvier 1915*

1913 et renvoyé dans ses foyers - Campagnes d'Allemagne; du 1^{er} au 31 Août 1914 et du 6^e au 22^e 9^e 1902 au 6 Janvier 1915

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (5).

Dans l'armée active. *30^e d'Infanterie*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Infanterie 09668*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *101^e Régiment. Col d'Infanterie 114*

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (6).

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (7).

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 4^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.

Nom : *Tanin*

Prénoms : *Joseph* **Surnom :**

Numéro matricule du recrutement : *713*

Classe de mobilisation : *1887*

ÉTAT CIVIL.

Né le *5 Novembre 1867* à *S^t Georges d'Espéranche*, canton de *Nevezieu*, département de *l'Isère*, résidant à *Bonnefamille*, canton de *La Verpillière*, département de *l'Isère*, profession de *Cultivateur*, fils de *Jean Louis* et de *Bouvier Antoinette*, domiciles à *Bonnefamille*, canton de *La Verpillière*, département de *l'Isère*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtain*, yeux *châtain*, front *ordinaire*, nez *fort*, bouche *moyenne*, menton *ronde*, visage *ronde*

Taille : 1 m. *67* cent. Taille rectifiée : 1 m. *67* cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) *3*, militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon

Compris dans la *1^{re}* partie de la liste du recrutement cantonal. (*1^{re}* portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti de Vienne le 12 Novembre 1888 comme appelé arrivé au Corps le 13 du dit N^o M^o 6497, Certificat de bonne conduite : accordé.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou à résidence.
<i>30 Sept 1897</i>	<i>à Bonnefamille</i>	<i>Vienne</i>	<i>H</i>
<i>16 Octobre 1901</i>	<i>port de Pleu 5^e manoeuvre de l'Isère</i>	<i>à Vienne</i>	<i>R</i>
<i>11 Janv 1905</i>	<i>à Vienne port de Pleu 7^e 5</i>	<i>Vienne</i>	<i>D</i>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>juillet 1893</i>	<i>juillet 1897</i>	<i>juillet 1902</i>	<i>juillet 1908</i>	<i>1908</i>
<i>novem 1897</i>	<i>novem 1898</i>	<i>novem 1901</i>	<i>novem 1907</i>	<i>1907</i>
<i>1897</i>	<i>1901</i>	<i>1907</i>	<i>1914</i>	<i>1^{er} OCTOBRE 1914</i>

Regiment D Infanterie à Vienne

Numéro au contrôle spécial du recrutement : *420*

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 99^o Rég^o d'Inf^o du 9^o Sept^{rs} au 1^{er} Octobre 1893

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 3^e Régiment d'Infanterie du 4^o au 31^o Octobre 1897

Passé dans l'armée territoriale le *1^{er} 9^o 1901*

1887-713-246

et accompli une période de l'IV de l'Isère en 1911

Voies de Communication du 3 au 4 JUN 1908

A accompli une période d'exercices dans le 109^o Régiment d'Infanterie du 1^{er} au 22^o 3^o 1902

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le *1^{er} Octobre 1907*

Libéré de tout service militaire de toutes obligations militaires le *30 Novembre 1918* (Circulaire Ministérielle N^o 2493: 1/11)

1^{er} OCTOBRE 1914

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 4^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.